

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
DES ACTIONNAIRES

11 JUIN 2026



SMCP

SOMMAIRE

1. QUORUM ET CONSTITUTION DU BUREAU
2. INTRODUCTION ET VISION STRATÉGIQUE
3. RÉALISATIONS RSE
4. RÉSULTATS 2025 ET 1^{ER} TRIMESTRE 2026
5. GOUVERNANCE ET PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION
6. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
7. QUESTIONS - RÉPONSES
8. VOTE DES RÉOLUTIONS



1.

QUORUM ET CONSTITUTION DU BUREAU



2.

INTRODUCTION
ET VISION STRATÉGIQUE

NOTRE AMBITION SE DÉFINIT AUTOUR DE 4 PILIERS STRATÉGIQUES



1

Inspirer et renforcer la
valeur des marques



2

Placer le client et
l'expérience au cœur de
toutes nos actions



3

Exécuter avec
excellence, agilité et
responsabilité



4

Développer notre
présence de manière
sélective et durable



1. Inspirer et renforcer la valeur des marques

Créer le désir et renforcer la singularité de nos marques pour générer une valeur durable et une préférence forte auprès de nos clients, en cultivant l'émotion, l'innovation et l'excellence créative

- Affirmer l'identité et la différenciation de chaque marque
- Raconter des histoires de marque authentiques et inspirantes
- Innover dans les collections, collaborations et capsules
- Développer la contribution des accessoires
- Privilégier le plein tarif pour maîtriser la marge et la désirabilité
- Aller plus loin en matière de durabilité : création et communication



2 Placer le client et l'expérience au cœur de toutes nos actions

Mieux comprendre, toucher et fidéliser nos clients, en offrant une expérience personnalisée, fluide et mémorable à chaque point de contact

- Exploiter la data et le CRM
- Développer le *clienteling* et la personnalisation
- Renforcer la présence et les services omnicanaux
- Créer des communautés et des moments de marque engageants
- Adapter notre offre et notre expérience aux spécificités locales
- Intégrer les attentes des clients en matière de durabilité



3. Exécuter avec excellence, agilité et responsabilité

Soutenir la croissance, garantir la qualité et l'excellence du service, et renforcer le développement futur du Groupe

- Optimiser la *supply chain*, la logistique et les infrastructures
- Exploiter la data, l'IA et l'automatisation intelligente
- Piloter chaque marque selon ses besoins et son potentiel
- Développer les compétences et l'engagement des équipes
- Déployer des pratiques responsables (carbone, *sourcing*, circularité)



4. Développer notre présence de manière sélective et durable

Étendre notre présence sur les marchés et canaux à fort potentiel, pour assurer une croissance durable et qualitative

- Prioriser les marchés et canaux stratégiques (géographies, partenaires, digital)
- Bâtir une croissance responsable (ressources, communautés, réglementations)
- Saisir les opportunités de croissance externe (M&A, segments, catégories)



LEADER DU *CREATIVE PREMIUM*

CREATION

- Moteur du Groupe
- Au cœur de tout ce que nous faisons
- Infuse chaque vêtement, chaque choix de matière, chaque image et chaque expérience

PREMIUM

- L'exigence guide chaque étape
- Une passion du vêtement et du travail bien fait
- Une relation de confiance durable avec nos clients



Notre raison d'être

HABILLER ET HABITER LE PRÉSENT

Notre ambition

**CROÎTRE SANS LIMITES, RÊVER SANS
FRONTIÈRES, FAIRE RAYONNER
DURABLEMENT NOTRE SIGNATURE**

EN GARDANT NOS VALEURS DANS CHAQUE ACTION



Passionnés



Agiles



Exigeants



Engagés



3. RÉALISATIONS RSE

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE



Note A par l'agence de notation CDP



Mesures de soutien en faveur des salariés aidants



Dépassement des objectifs dans de nombreux domaines : carbone, matières certifiées, traçabilité, handicap

PREMIER PILIER – LE PRODUIT

Indicateurs clé de performance	2024	2025	Objectif	Année cible	Progrès
% de matières certifiées	54%	72%	100%	2030	
% de matières recyclées	16%	23%	30%	2030	
% de fournisseurs audités	100%	100%	100%	Annuel	
% de matières naturelles dont l'origine pays est connue	-	87%	100%	2030	



DEUXIÈME PILIER – LA PLANÈTE

Indicateurs clé de performance	2024	2025	Objectif	Année cible	Progrès
Emissions de gaz à effet de serre (vs 2022)	-20,3%	-26,1%	-36%	2030	
% de fret aérien	28%	26%	<30%	2030	
% d'électricité renouvelable	64%	85%	100%	2030	
Consommation d'eau (fabrication de produits)	-2,6%	-2,1%	-10%	2030	



TROISIÈME PILIER – L'HUMAIN

Indicateurs clé de performance	2024	2025	Objectif	Année cible	Progrès
% femmes au CA et COMEX	56% /75%	56% /69%	>50%	Annuel	
Recommandation de l'entreprise	7,3	7,4	>7,5/10	2027	
% promotions internes pour les responsables de boutique	69%	66%	> 60%	Annuel	
% employés en situation de handicap en France	0,88%	2,10%	1,8%	2026	





4.

RÉSULTATS 2025
ET
1^{ER} TRIMESTRE 2026

2025 : FORTE AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ ET GÉNÉRATION RECORD DE FREE CASH-FLOW, REFLÉTANT LA PERTINENCE DE LA STRATÉGIE DU GROUPE

Ventes

Croissance résiliente malgré
l'optimisation du réseau
Poursuite de la stratégie de
réduction du discount

Rentabilité

**Amélioration de la
rentabilité et retour à un
résultat net positif**

Discipline financière

**Forte réduction
de la dette bancaire**

BONNE PERFORMANCE MALGRÉ L'OPTIMISATION DU RÉSEAU ET LA STRATÉGIE FULL-PRICE

VENTES: 1 217 M€ ; CROISSANCE ORGANIQUE VS 2024

portée par la bonne performance en Amérique et en EMEA

OPTIMISATION DU RÉSEAU

1 630 points de vente

MAINTIEN DE LA STRATÉGIE *FULL-PRICE*

Réduction de trois points du taux moyen de discount

Variation organique des ventes vs 2024

+1,7%

Groupe

-2%

France

+7%

EMEA

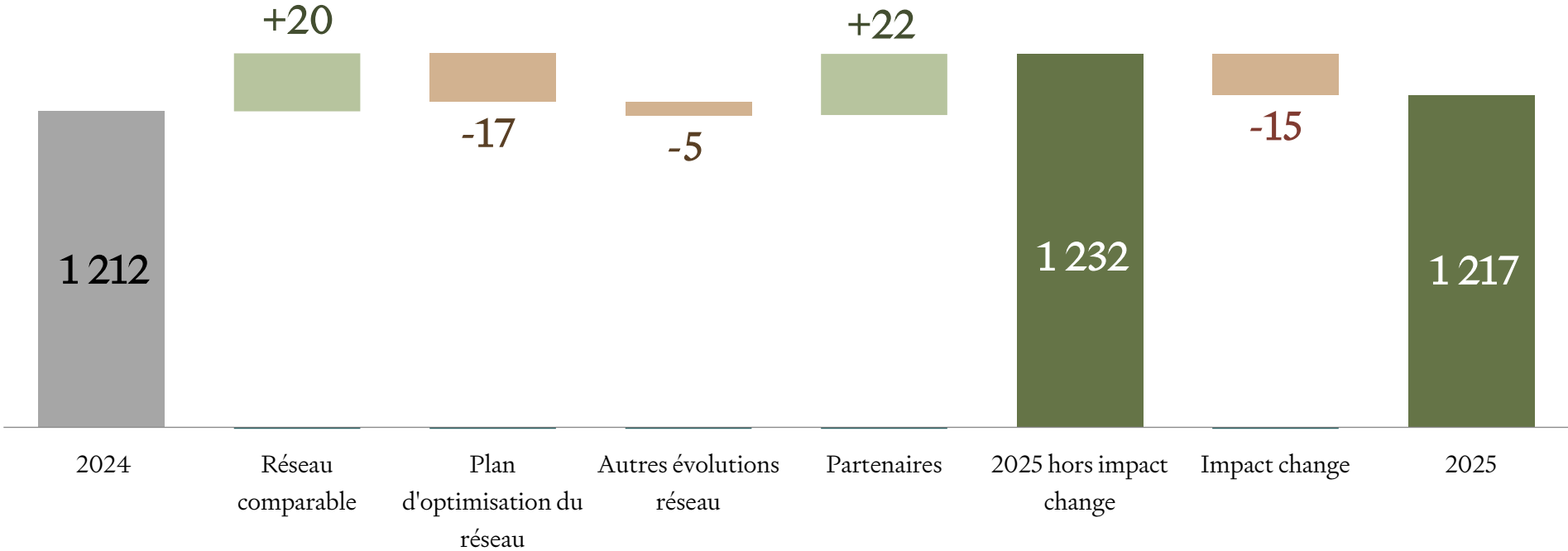
+10%

Amérique

-9%

APAC

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ENTRE 2024 ET 2025



RÉSULTAT NET

en millions d'euros

	2024	2025	variation
Ventes	1 211,7	1,217,4	+5,7
Marge brute de gestion	901,1	913,7	+12,6
Coûts opérationnels	-684,7	-682,4	+2,3
EBITDA ajusté	216,4	231,3	+14,9
Dotations aux amortissements & provisions	-163,5	-136,1	+27,4
EBIT ajusté	53,0	95,2	+42,2
Plans d'attribution d'actions gratuites	-1,8	-4,0	-2,2
EBIT	51,2	91,2	+40,0
Autres produits et charges opérationnels non courants	-35,2	-30,8	+4,4
Résultat opérationnel courant	16,0	60,4	+44,4
Résultat financier	-32,4	-29,7	+2,7
Impôt sur le résultat	-7,2	-14,1	-6,8
Résultat net	-23,6	16,6	+40,2

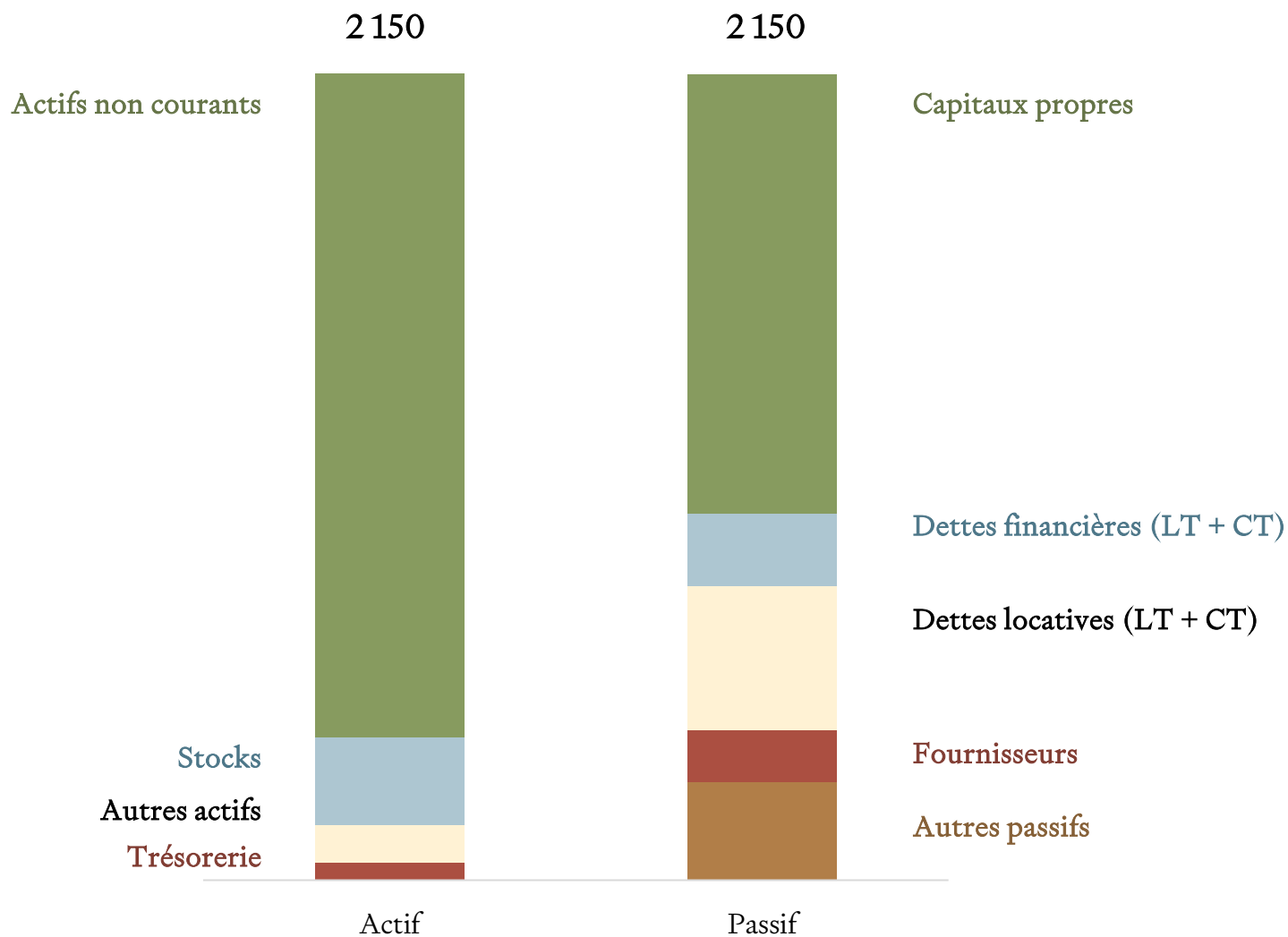
BILAN SIMPLIFIÉ

Actif

- Réduction des stocks de -10%, à 233M€
- Trésorerie stable

Passif

- Les capitaux propres représentent 54,5% du total bilan
- Diminution des dettes bancaires (brutes) de 32% et de la dette locative de 14%



en millions d'euros

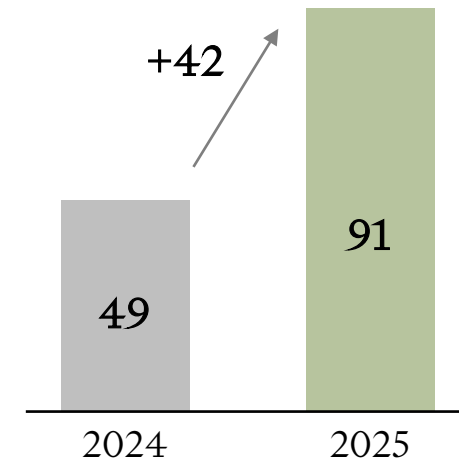
IMPORTANTE GÉNÉRATION DE *FREE CASH-FLOW*

Génération de free cash-flow portée par l'amélioration de l'EBITDA et une gestion maîtrisée des stocks et des capex

Deux semestres contributeurs en cash, avec un second semestre particulièrement significatif à 58 millions d'euros

Evolution du *Free cash-flow*

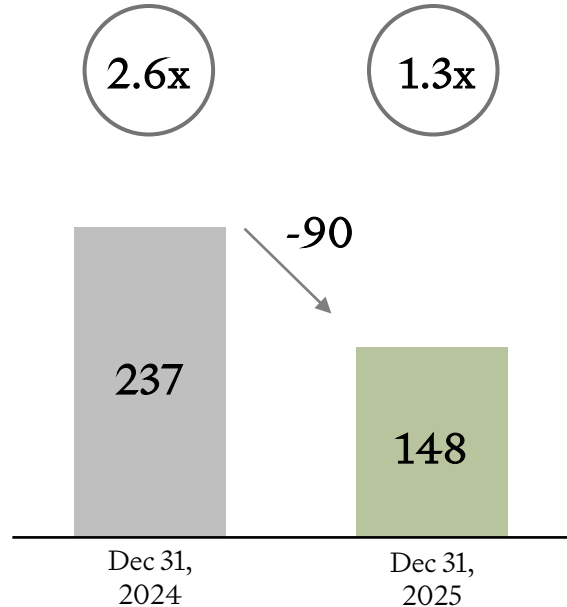
en millions d'euros



RÉDUCTION SIGNIFICATIVE DE LA DETTE FINANCIERE

Evolution de la dette financière nette

en millions d'euros



○ Dette nette / EBITDA ajusté hors IFRS

La génération de *free cash-flow* a permis une baisse de la dette financière nette de 38%

Le ratio de levier a été divisé par deux en un an

T1 2026 : RÉSILIENCE DES VENTES MALGRÉ UN CONTEXTE GLOBAL DÉGRADÉ

VENTES : 287 M€

- portées par la bonne dynamique en Amérique et en EMEA et par le retour à la croissance organique en APAC
- permettant de compenser l'essentiel du recul en France, fortement impactée par des effets de réseau

RÉSEAU EN REcul

1 587 points de vente à travers le monde

MAINTIEN DE LA STRATÉGIE *FULL-PRICE*

Réduction de deux points du taux moyen de discount

Variation organique des ventes vs T1-25

-0,8%

Groupe

-13%

France

+5%

EMEA

+12%

Amérique

+3%

APAC



5.

GOUVERNANCE ET PRINCIPES DE RÉMUNÉRATION

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Indépendants



Christophe
Cuvillier
Président



Atalay
Atasu



Christophe
Chenut



Natalia
Nikolaidi



Orla
Noonan



Xavier
Vêret

Non-indépendants



Évelyne
Chetrite



Isabelle
Guichot



Judith
Milgrom



Jean
Loez



Lauren
Schuller**



Ilan
Chetrite

Représentants des salariés

Censeur

- Membres du Comité d'audit
- Membres du Comité des nominations et des rémunérations
- Membres du Comité RSE

67%
taux
d'indépendance*

56%
femmes*

59 ans
âge moyen

4
nationalités

5 ans et 8 mois
durée moyenne des
mandats

* Excluant les administrateurs représentants des salariés

** Réélue pour un nouveau mandat de 4 ans par le CSE du 16 avril 2026

ACTIVITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMPÉTENCES DES ADMINISTRATEURS

Activité du Conseil

- 5 réunions
- 98% d'assiduité

Comités permanents

- 3 comités : Audit, Nominations et Rémunérations, RSE
- Chaque comité s'est réuni 2 ou 3 fois au cours de l'année
- 100% d'assiduité

Compétences des administrateurs



Expérience internationale



Expertise mode, luxe, retail



Direction générale



Social



Innovation, Digital



Finance, Audit, Gestion des risques



Environnement



M&A



Gouvernance

RENOUVELLEMENTS D'ADMINISTRATEURS PROPOSÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (2 ANS)



Christophe Chenut

Membre du CNR
63 ans



Natalia Nikolaidi

Membre des comités Audit et RSE
61 ans



Xavier Véret

Membre du comité d'Audit
59 ans

Compétences couvertes par les 3 administrateurs

- Direction générale
- Environnement
- Social
- M&A
- Finance, Audit, Gestion des risques
- Expérience internationale
- Innovation, Digital
- Expertise mode, luxe, retail

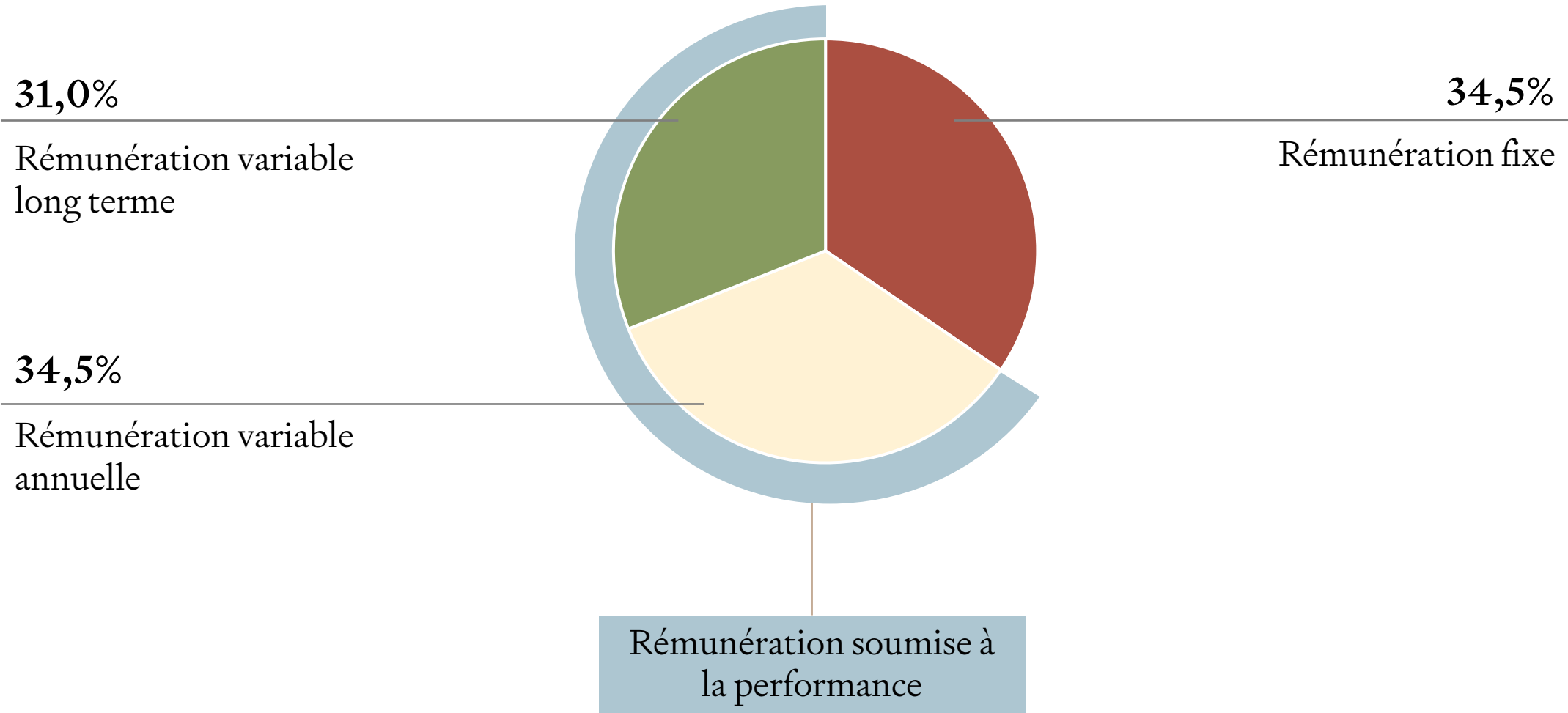
RÉMUNÉRATION 2025 DES MANDATAIRES SOCIAUX EXÉCUTIFS

Critères de rémunération variable		Isabelle Guichot	Evelyne Chetrite	Judith Milgrom	Ilan Chetrite
EBIT Groupe	Réalisation	128%			
	Païement	159,9%	222%		
EBIT EMEA	Réalisation	137,1%			
	Païement	159,9%	222%		
FCF vs EBITDA	Réalisation	174,2%			
	Païement	112%			
EBIT Marque	Réalisation	na	112,6%	113,4%	119,1%
	Païement	na	160%	164%	192,5%
Extra financiers	Réalisation et paiement	115%*	106,1%	117,9%	106,1%
Variable annuelle vs cible	Païement	150%	185%	189%	194%

Rémunération variable plafonnée à :

- 150% pour Isabelle Guichot
- 200% pour Evelyne Chetrite, Judith Milgrom et Ilan Chetrite

RÉMUNÉRATION 2026 DES MANDATAIRES SOCIAUX EXÉCUTIFS*



RÉMUNÉRATION EXCEPTIONNELLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

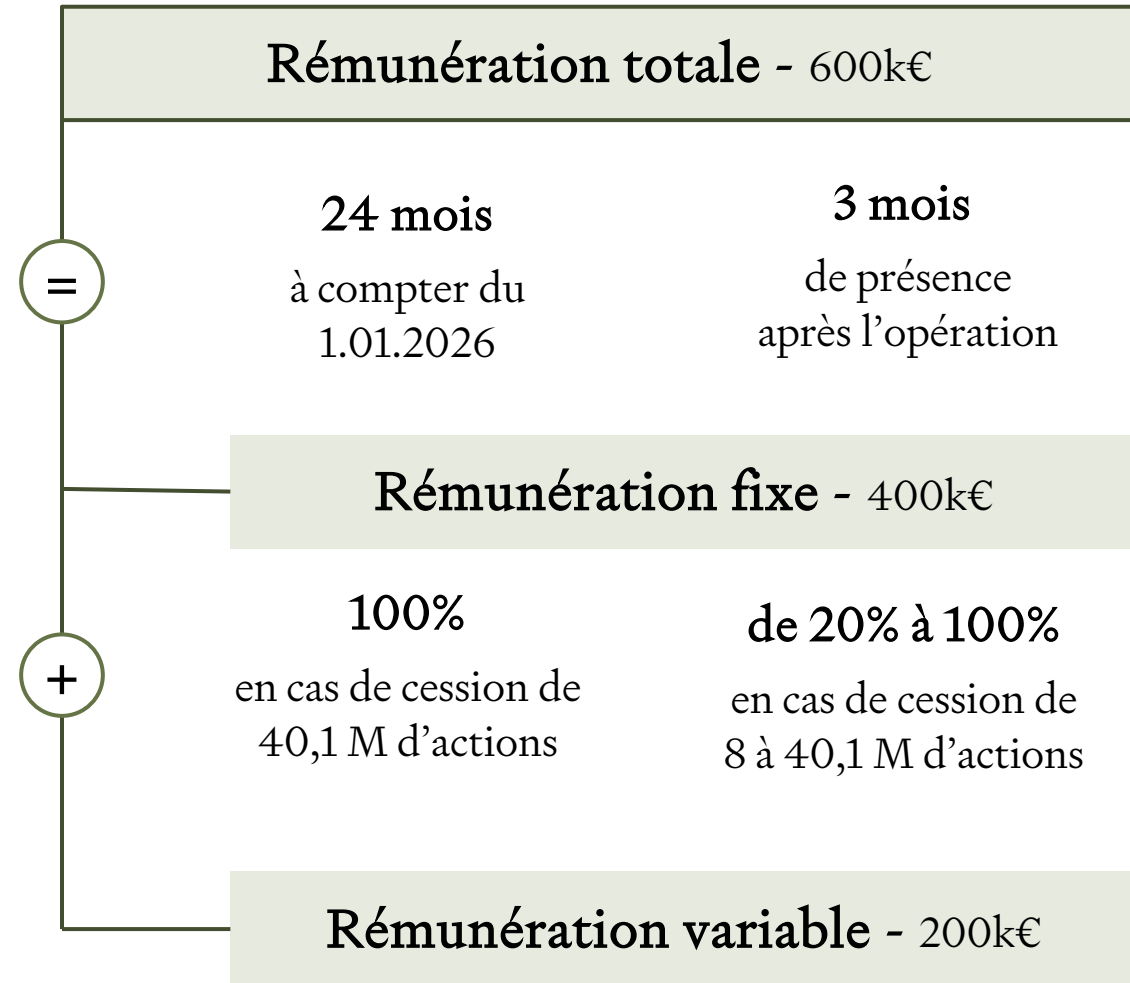
Description

Mise en place en mars 2023

- Contexte : projet de cession par Glas SAS
- Périmètre : 28,0 millions d'actions

Modification en mars 2026

- Contexte : pour tenir compte notamment de la restitution de 12,1 millions d'actions à ETS
- Périmètre : 40,1 millions d'actions



RÉMUNÉRATION EXCEPTIONNELLE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Clarification des modalités de paiement

À la suite de discussions avec certains actionnaires de la Société, votre Conseil d'administration a décidé de préciser que les caractéristiques de la rémunération exceptionnelle de Madame Isabelle Guichot mentionnée dans le Document d'Enregistrement Universel 2025 et approuvée lors des réunions du Conseil des 10 décembre 2025 et 23 mars 2026 doivent être comprises comme suit s'agissant de sa part fixe de 400 000 € :

- en cas de cession d'un bloc permettant à un ou plusieurs acquéreurs agissant de concert de détenir au moins 30 % du capital de SMCP, le paiement intégral (100 %) nécessite que le franchissement de ce seuil de 30 % déclenche effectivement une offre publique obligatoire en application de la réglementation française applicable, et
- en cas de dépôt (ou d'annonce de l'intention de déposer) d'une offre publique d'achat volontaire par un ou plusieurs acquéreurs, le paiement intégral (100 %) nécessite que cette offre publique aboutisse effectivement à la cession des 40 135 102 actions.

RÉMUNÉRATION 2026 DES MEMBRES DU CONSEIL

Montants dus
au titre de 2025
432 500€

Enveloppe globale
600 000€

Président du Conseil d'Administration

Autres administrateurs indépendants

Conseil
d'Administration

Fixe annuel
150 000€

Pas de variable

Fixe annuel
20 000€

Variable
4 000€/réunion

Comités permanents
du Conseil

Fixe et variable
En fonction du comité, du rôle et de l'assiduité



6.

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

(1^{ère} résolution)

Paragraphe 6.2.3 du document d'enregistrement universel

Points clés de l'audit

- Evaluation de la valeur d'utilité des titres de participation de la filiale SMCP Group SAS

Opinion

- Sans réserve

Observation

- Changement de réglementation comptable lié à la première application du règlement comptable ANC n°2022-06

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(2^{ème} résolution)

Paragraphe 6.1.3 du document d'enregistrement universel

Points clés de l'audit

- Tests de pertes de valeur des actifs immobilisés incorporels à durée de vie indéterminée

Opinion

- Sans réserve

RAPPORT SPÉCIAL SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

(4^{ème} résolution)

Paragraphe 4.3.2 du document d'enregistrement universel

Aucune nouvelle convention réglementée n'a fait l'objet d'une autorisation préalable de votre Conseil d'Administration au cours de l'exercice.

Aucune convention réglementée, approuvée au cours d'un exercice antérieur, ne s'est poursuivie sur l'exercice 2025.

RAPPORT DE CERTIFICATION DES INFORMATIONS EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Paragraphe 3.6 du document d'enregistrement universel

Deloitte & Associés s'est prononcé sur :

- La conformité du processus mis en œuvre avec la réglementation
- La conformité des informations avec la loi y compris les ESRS
- Le respect des exigences de publication sur la Taxinomie

Sur la base des vérifications opérées, Deloitte & Associés n'a pas relevé d'erreurs, omissions, incohérences importantes concernant la conformité de ces éléments avec les textes en vigueur.

RAPPORTS SPÉCIAUX SUR LES OPÉRATIONS SUR LE CAPITAL

(mis à disposition hors document d'enregistrement universel)

Rapport sur la réduction du capital	21 ^{ème} résolution
Rapport sur l'émission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec maintien et/ou suppression du droit préférentiel de souscription	23 ^{ème} à 26 ^{ème} résolutions
Rapport sur l'augmentation du capital réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise	27 ^{ème} résolution
Rapport sur l'augmentation du capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	28 ^{ème} résolution
Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre	29 ^{ème} résolution

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces opérations qui s'inscrivent dans les conditions prévues par le Code de Commerce.

RAPPORT SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

(2^{ème} résolution)

Paragraphe 6.1.3 du document d'enregistrement universel

Points clés de l'audit

- Tests de pertes de valeur des actifs immobilisés incorporels à durée de vie indéterminée

Opinion

- Sans réserve



7.

QUESTIONS
RÉPONSES



8.

VOTE DES RÉSOLUTIONS

PREMIÈRE RÉOLUTION

Approbation des comptes sociaux de la Société
au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

Approbation des comptes consolidés de la Société
au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025

TROISIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

QUATRIÈME RÉOLUTION

Approbation des conventions et engagements réglementés visés
aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce
et du rapport spécial des Commissaires aux comptes

CINQUIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur
de M. Christophe Chenut

SIXIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur
de Mme Natalia Nikolaidi

SEPTIÈME RÉOLUTION

Renouvellement du mandat d'administrateur de
M. Xavier Véret

HUITIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-34 II du Code de commerce) des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Christophe Cuvillier en sa qualité de Président du Conseil d'administration

NEUVIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-34 II du Code de commerce) des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre du même exercice à Madame Isabelle Guichot en sa qualité de Directeur général

DIXIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-34 II du Code de commerce) des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre du même exercice à Madame Evelyne Chetrite en sa qualité de Directrice générale déléguée

ONZIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-34 II du Code de commerce) des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre du même exercice à Madame Judith Milgrom en sa qualité de Directrice générale déléguée

DOUZIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-34 II du Code de commerce) des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ou attribués au titre du même exercice à Monsieur Ilan Chetrite en sa qualité de
Directeur général délégué

TREIZIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-8 II du Code de commerce)
de la politique de rémunération de Monsieur Christophe
Cuvillier, en sa qualité de Président du Conseil d'administration

QUATORZIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-8 II du Code de commerce)
de la politique de rémunération de Madame Isabelle Guichot,
en sa qualité de Directeur général

QUINZIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-8 II du Code de commerce)
de la politique de rémunération de Madame Evelyne
Chetrite, en sa qualité de Directrice générale déléguée

SEIZIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-8 II du Code de commerce)
de la politique de rémunération de Madame Judith
Milgrom, en sa qualité de Directrice générale déléguée

DIX-SEPTIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-8 II du Code de commerce)
de la politique de rémunération de Monsieur Ilan
Chetrite, en sa qualité de Directeur général délégué

DIX-HUITIÈME RÉOLUTION

Approbation des informations mentionnées au I
de l'article L.22-10-9 du Code de commerce

DIX-NEUVIÈME RÉOLUTION

Approbation (art. L.22-10-8 II du Code de commerce)
de la politique de rémunération des administrateurs

VINGTIÈME RÉOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration en vue
d'opérer sur les actions de la Société

VINGT-ET-UNIÈME RÉOLUTION

Autorisation au Conseil d'administration
en vue de réduire le capital social de la Société
par annulation des actions détenues en propre

VINGT-DEUXIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes ou toute autre somme dont la capitalisation serait admise

VINGT-TROISIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du DPS, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre

VINGT-QUATRIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du DPS, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public autres que celles visées à l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

VINGT-CINQUIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du DPS, d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, dans le cadre d'offres au public visées au 1 de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier

VINGT-SIXIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions et/ou de titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et/ou donnant droit à l'attribution de titres de créance et/ou de valeur mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre, en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10 % du capital social

VINGT-SEPTIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social avec suppression du DPS par émission d'actions de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise

VINGT-HUITIÈME RÉOLUTION

Délégation de compétence au Conseil d'administration en vue d'augmenter le capital social par émission d'actions avec suppression du DPS en faveur d'une catégorie de bénéficiaires déterminée

VINGT-NEUVIÈME RÉOLUTION

Autorisation au Conseil à l'effet d'attribuer gratuitement des actions existantes ou à émettre, en faveur de certains salariés et mandataires sociaux de la Société et des sociétés lui étant liées, avec suppression du DPS des actionnaires

TRENTIÈME RÉOLUTION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
11 JUIN 2026

SMCP